

Arrêté du Conseil-exécutif

N° d'ACE: 572/2017
Date: 7 juin 2017
Direction: Direction de l'instruction publique
N° d'affaire: 775995v2A
Classification: Non classifié

Rapport de gestion 2016 de la Haute école spécialisée bernoise (BFH). Prise de connaissance

1. Objet

Les tâches, objectifs et directives concernant la Haute école spécialisée bernoise (BFH) sont définis dans la loi du 19 juin 2003 sur la Haute école spécialisée bernoise (LHESB), dans la Stratégie de la formation du canton de Berne ainsi que dans le mandat de prestations confié par le Conseil-exécutif à la Haute école spécialisée bernoise pour les années 2017-2020 (ACE 1311/2016).



Le Conseil-exécutif constate, à l'intention du Grand Conseil, que la BFH a fourni de bonnes prestations en 2016. Le rapport de gestion de cette dernière montre qu'elle a accompli avec succès ses tâches et a atteint ses objectifs. Il convient de mentionner tout particulièrement les points suivants :

- En 2016, les 6864 étudiants et étudiantes immatriculés à la BFH étaient répartis entre 29 filières de bachelor (5609) et 21 filières de master (1255). A cela s'ajoutent 2109 diplômes sanctionnant des formations continues (CAS, DAS et MAS/EMBA). Alors que le nombre d'étudiants et d'étudiantes en bachelor n'a que faiblement progressé, une croissance réjouissante a pu être observée dans les filières de master.
- Les coûts par place d'études à la BFH ont pu être réduits de manière similaire à l'année précédente. Selon l'Office fédéral de la statistique (OFS), la BFH se situe désormais 4 pour cent en dessous de la moyenne suisse établie en 2015. La division Chimie et sciences de la vie a connu la réduction de coûts la plus significative avec plus de 10 000 francs de réduction par place d'études. Ce résultat est imputable à l'augmentation du nombre d'étudiants et d'étudiantes dans cette division (la nouvelle spécialisation « Food, Nutrition and Health » du master en sciences de la vie a notamment connu un grand succès). La comparaison avec l'année précédente montre avant tout les variations à court terme des coûts moyens : toutes les divisions qui faisaient état de coûts croissants en 2015 présentaient une baisse en 2016, tandis que les divisions dont les coûts étaient plus faibles en 2015 ont vu la tendance s'inverser en 2016. Sur le long terme, il ressort que la BFH parvient très bien à faire baisser les coûts. En effet, comparativement à 2011, les coûts moyens par place d'études ont pu être réduits de plus de 10 pour cent.

- Selon l'OFS, durant le semestre d'automne 2016, environ 75 000 étudiants et étudiantes suivaient une formation dans une haute école spécialisée suisse. Cette année, la part d'entre eux inscrite à la BFH a légèrement baissé pour atteindre 9,5 pour cent. Pour la première fois, le nombre de nouveaux étudiants et étudiantes dans une filière bachelor à la rentrée 2016 n'est plus croissant par rapport aux années précédentes. Avec une augmentation moyenne de 3,3 pour cent, le nombre total d'étudiants et d'étudiantes dans les hautes écoles spécialisées suisses a par ailleurs progressé de manière plus marquée que celui des étudiants et étudiantes de la BFH (+1,6 pour cent par rapport à 2015)¹. Cette tendance correspond à la hausse des dépenses pour les étudiants et étudiantes extracantonaux : en 2016, le canton a observé une augmentation de 8 pour cent au niveau des contributions AHES.
- La recherche appliquée et le développement à la BFH associent des compétences sélectionnées avec des besoins actuels. Grâce à ses partenariats solides, la BFH parvient avec succès à assurer le transfert de connaissances et de technologie. Ses prestations de recherche se situent en dessus de la moyenne suisse et montrent ainsi l'attrait de la BFH en tant que partenaire de recherche.
- En 2016, les sept centres de recherche de la BFH ont été mis en service. De premiers succès ont notamment été obtenus au niveau des projets CTI. Les produits de la recherche ont une nouvelle fois légèrement augmenté et des fonds de tiers d'un montant de 34,6 millions de francs ont été recueillis. Malgré des mesures d'économies découlant de l'examen des offres et des structures (EOS) du canton, la BFH a pu maintenir ses activités au même niveau et mettre en place des collaborations avec 981 partenaires praticiens de l'économie, de l'administration et de la société.
- En novembre 2016, le Conseil-exécutif a arrêté le nouveau mandat de prestations de la BFH pour les années 2017-2020. Le développement qualitatif et quantitatif ciblé, le développement d'un profil et la concentration des sites y sont prioritaires. Les différentes filières d'études que la BFH propose sont variées, axées sur la pratique et basées sur la recherche. L'objectif est de développer les domaines fortement demandés sur le marché du travail ainsi que les filières de master.
- Avec le nouveau mandat de prestations, le Conseil-exécutif a approuvé les nouvelles offres suivantes proposées à la BFH à compter de 2017 :
 - 1) Après trois ans de phase pilote menée en coopération avec la haute école de technique et de gestion de Coire, le *bachelor Multimedia Production* est intégré dans l'offre de la BFH.
 - 2) Un *bachelor en ingénierie de gestion* est désormais proposé pour former les étudiants et étudiantes à l'interface entre la technique et l'économie.
 - 3) Le *master de sage-femme* est proposé en collaboration avec l'Université des sciences appliquées de Zurich (ZHAW).
- Depuis le 1^{er} janvier 2016, le conseil d'école de la BFH est composé des membres disposant du droit de vote suivants : Markus Ruprecht, président (nouveau), Reto Steiner, vice-président (nouveau), Herbert Binggeli, Stefan Gelzer, Regula Gloor, Anne Krauter

¹ Tous les chiffres selon l'OFS

Kellein, Cathrine Liechti (dès le 1^{er} août 2016 : Cyrill Schmidt). Ont par ailleurs été nouvellement élus : Bernhard Bratschi, Hans-Martin Wahlen et Monika Eichelberger-Gerber.

- Le conseil d'école a décidé d'élargir la structure des départements, sans engendrer de coûts supplémentaires. Par conséquent, la gestion, la santé et le travail social seront répartis en trois départements distincts à compter de 2018. La proximité avec les parties prenantes (étudiants, étudiantes, employeurs, partenaires de projet) des différents départements est une priorité de la future organisation structurelle. Le conseil d'école a également décidé de renforcer les domaines clés que sont l'enseignement et la recherche en instaurant des vice-rectorats et en harmonisant l'organisation interne.
- Lors de la session de juin 2016, le Grand Conseil a pris connaissance du rapport du Conseil-exécutif « Concentration de la BFH : analyse des sites de Berne et de Berthoud ». Il s'est prononcé en la faveur de la variante prévoyant un nouveau campus pour la BFH sur le site de Weyermansshaus à Berne. Il est prévu de regrouper sur ce site les départements gestion, santé et travail social ainsi que les arts de la scène de la Haute école des arts (HKB). La ville de Berthoud accueillera quant à elle la Technische Fachschule Bern (TF Bern) sur le site de Gsteig ainsi que le nouveau centre de formation commun TecLab de la BFH et de la TF Bern sur le site de Jlcoweg. Dans cette structure commune, les deux institutions vont collaborer dans les domaines des STIM et des technologies propres au niveau de la formation continue et du transfert de connaissances.
- Les comptes annuels 2016 de la BFH affichent un bénéfice de 2,71 millions de francs. Avant l'augmentation des provisions en faveur des caisses de pension, les comptes 2016 de la BFH présentaient un résultat positif de 6,2 millions de francs. Le capital propre atteint désormais 41 millions de francs (y compris fonds de tiers) grâce aux bons résultats de 2016.
- La contribution cantonale a représenté 39 pour cent des revenus de la BFH en 2016. Durant l'exercice considéré, les allègements budgétaires cantonaux prévus dans le cadre de l'examen des offres et des structures se sont traduits, pour la BFH, par une diminution des recettes à hauteur de 4,7 millions de francs.
- L'entretien de controlling entre la Direction de l'instruction publique et la BFH a eu lieu le 3 novembre 2016. La Direction de l'instruction publique a constaté que la BFH remplissait entièrement et en fournissant une qualité élevée le mandat que lui attribue la législation et qu'elle avait en majorité atteint ou dépassé les objectifs fixés dans le mandat de prestations confié par le Conseil-exécutif. Le comité interdirectionnel de coordination du controlling des hautes écoles s'est consacré au rapport de gestion de la BFH le 26 avril 2017.

2. Bases légales

- Articles 46 et 56, alinéa 2 de la loi du 19 juin 2003 sur la Haute école spécialisée bernoise (LHESB ; RSB 435.411)

- Article 69, alinéa 3 de l'ordonnance du 5 mai 2004 sur la Haute école spécialisée (OHESB ; BSG 436.811)

3. Proposition

Le Conseil-exécutif propose au Grand Conseil de prendre connaissance du rapport de gestion 2016 de la BFH.

Au nom du Conseil-exécutif

Le chancelier:

Auer



Destinataires

- Grand Conseil
- Direction de l'instruction publique

Pièce jointe

- Rapport de gestion 2016 de la BFH